

Françoise de Meun. Il fut élu échevin de Lyon en 1621-1622. Son nom figure, parmi ceux des bienfaiteurs de l'hospice de la Charité, sur les plaques de marbre placées sous les galeries des cours de cet établissement.

Jacques Guignard, fils du précédent, connu sous le nom de vicomte de Saint Priest<sup>1</sup>, fut prévôt des marchands de Lyon en 1654-55-56-57. Ce fut sous son administration que les fameuses tables de Claude (actuellement au musée de Lyon) furent placées sous le pèrystile de l'Hôtel de Ville.

Après sa mort, un édit royal ayant frappé d'une taxe élevée l'exercice du privilège de la noblesse consulaire, sa veuve et ses fils y renoncèrent officiellement (1691), en déclarant se reporter à leur ancienne noblesse qui rendait inutile, pour eux, la possession de la nouvelle<sup>2</sup>.

Jean-Emmanuel Guignard de Saint-Priest fut intendant de Languedoc en 1751, et conseiller d'État en 1764. Il fut père de François-Emmanuel, comte de Saint-Priest, lieutenant-général des armées du roi, ambassadeur de France près la Sublime Porte, nommé ensuite ministre de l'Intérieur par le roi Louis XVI. Ce choix fut approuvé hautement par la grande Catherine qui dit, à ce sujet : « Qu'elle était heureuse de voir le roi de France admettre, dans ses conseils, un homme aussi distingué que le comte de Saint-Priest<sup>3</sup>. »

L'impératrice Marie-Thérèse avait déjà porté sur lui, dans une précédente circonstance, un jugement non moins honorable. La Restauration le nomma pair de France en 1815. Las de l'agitation

<sup>1</sup> Saint-Priest, situé en Dauphiné, à une faible distance de Lyon.

<sup>2</sup> Archives de la Préfecture du Rhône (Registre des renoncations à la noblesse consulaire).

<sup>3</sup> Pendant le cours de son ambassade à Constantinople, il avait contribué efficacement à la conclusion du traité par lequel la Turquie ceda la Crimée à la Russie. Telle fut l'origine de la grande faveur dont il fut l'objet plus tard, ainsi que ses enfants, à la Cour de Russie.